

Rapport d'activité de la commission de discipline de la FSR, Saison 2016-17 :

Commentaire général :

Il est à noter que la commission de discipline a noté une détérioration du comportement général des équipes séniors au cours de l'année 2016-2017 avec 8 cartons rouges supplémentaires que la saison précédente. Le nombre de recours a augmenté pour essayer d'obtenir des vices de forme. Nous avons malheureusement constaté que des incidents commencent à toucher le public assistant aux matchs catégories séniors, mais aussi juniors et enfants. Certains éducateurs se sont malheureusement distingués pour des comportements inadmissibles au bord des terrains ou en dehors. Plusieurs avertissements ont été adressés et nous souhaitons que les clubs réagissent pour que ces incidents restent isolés et rares.

La commission de discipline a continué le contrôle des feuilles de matchs et des licences des joueurs pour les matchs UI8 et UI6, ce qui a amené la commission à sanctionner certaines écoles.

Composition de la commission de discipline :

À ce jour, la commission de discipline est actuellement composée de 3 personnes : M. Mouta, M. Senn et L. Schepmans. Face à des obligations professionnelles croissantes, M. Mouta et L. Schepmans recherchent de nouvelles solutions pour accélérer et faciliter le traitement des opérations. La commission de discipline est toujours à la recherche de nouvelles personnes qui souhaiteraient l'intégrer. Cette personne ne doit faire partie d'aucun organe dirigeant ou de l'encadrement de tout club ou de la FSR.

Principales évolutions au cours de l'année 2016 :

- La facturation : La facturation des cartons jaunes est repassée à un rythme de facturation semestrielle.
- La saisie de la commission de recours : Nous avons incité les clubs à plusieurs reprises à saisir la commission de recours en cas de désaccord sur les décisions rendues.
- La clôture de cas anciens : la commission de discipline doit dans les prochaines semaines statuer sur quelques cas et le tout sera soldé à la fin du mois de juin.
- Le contrôle des catégories jeunes : la commission de discipline a intensifié le contrôle des catégories jeunes afin d'amener toutes les écoles de rugby à respecter tous les points de règlements auxquels elles sont soumises.

Résumé des activités de la commission de discipline :

- Nombre de cartons jaunes enregistrés : 218 ce qui représente environ 7 heures pour leur saisie.

- Nombre de cartons rouges enregistrés : 38 ce qui représente environ 10 heures pour leur saisie, et leur facturation. Les analyses, auditions et délibérations ne sont pas incluses.
- Nombre de forfaits traités : 15 ce qui représente environ 3 heures.
- Sanctions diverses : 15 ce qui représente environ 16 heures de travail.
- Nombre de factures éditées : 95 ce qui représente 16 heures (inclus l'édition et l'envoi)
- Nombre de réunions : 30 ce qui représente 45 heures pour chaque membre de la commission en moyenne incluant les analyses, audition, délibération pour les cartons rouges.

- Volume total d'heures consacrées par l'ensemble des membres de la commission : environ 182 heures.

Budget de la commission de discipline : 3'000 frs.

Perspectives de développement :

- La commission de discipline souhaite intégrer de nouveaux outils pour en fluidifier l'action et en augmenter la rapidité de traitement.
- Nous appelons les coaches et les parents à s'associer à la commission de discipline pour que notre sport garde tous ses principes, qualités et éthique qui en font qu'il est aussi apprécié.
- La commission suivra de près le respect des officiels de match et des arbitres sur et en dehors des terrains (spécialement les réseaux sociaux) selon les dispositions présentes dans le règlement de la FSR.

Loïc Schepmans,

Président, Commission de Discipline